

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 5 AVRIL 2024

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 13
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 29 mars 2024.

Date de publication : 12 avril 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq avril à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Bernard FAVRE, Bernard COTTIN, Willy BONFY, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Marie-France AULAS, Sophie DUMONTEL et Virginie THIVENT.

Excusé(es) : M. Loïc COLTEL a donné procuration à M. Bernard COTTIN, M. Benoît MEILHAC, Mme Corinne MERLIN a donné procuration à Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT, Mme Sonia BLONDEAU a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, Mme Laure SEYDOUX a donné procuration à M. Robert LUQUET.

Absent(s) : M. Fabrice THERVILLE.

Secrétaire de séance : M. Jean-André GUILLERMIN.

Objet : 2024/0504/029 – *Lancement de l'opération « rénovation énergétique d'un logement communal ».*

M. Le Maire expose le projet relatif à la rénovation énergétique d'un logement communal situé 43 route de Cluny pour la commune de La Roche Vineuse.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le lancement de l'opération de rénovation énergétique du logement communal, selon les modalités de financement suivantes :

Taux sur opération HT	Recettes prévisionnelles		Dépenses prévisionnelles	
34.37 %	Département (APD 2024)	50 000 €	Diagnostics	1 535 €
27.50%	MBA (Fonds de concours)	40 000 €	Travaux	130 000 €
			Etudes	13 920 €
61.87 %	Total subventions	90 000 €		
	Reste à charge collectivité	55 455 €		
	Total HT	145 455 €	Total HT	145 455 €
	Total TTC	174 546 €	Total TTC	174 546 €

- De solliciter, à ce titre, la subvention suivante :

- Le fonds de concours auprès de Mâconnais Beaujolais Agglomération,
- Toute autre aide susceptible de participer au financement de ce projet.

Coût prévisionnel de l'opération :

HT 145 455.00 €

TVA 29 091.00 €

TTC 174 546.00 €

- D'autoriser M. Le Maire à signer tout document relatif à cette opération et aux demandes de subventions s'y rapportant,

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme
Le 10 avril 2024,
Le Maire, Robert LUQUET

